

LUBLIN STUDIES IN MODERN LANGUAGES AND
LITERATURE 40(2), 2016, [HTTP://WWW.LSMLL.UMCS.LUBLIN.PL](http://www.lsml.umcs.lublin.pl),
[HTTP://LSMLL.JOURNALS.UMCS.PL](http://lsml.journals.umcs.pl)

Christophe Ippolito
Georgia Institute of Technology
613 Cherry Street
Atlanta, GA 30332-0375
United States of America

**Dans le coin du miroir :
Cinq propositions sur le récit de soi, la *Francophonie et
les minorités**

ABSTRACT

This introduction presents the *LSMLL* volume that follows (volume entitled “Self-Narratives and Society”), and discusses five propositions: I. Self-narratives may be analyzed as rediscoveries of what the self is not, i.e. society in particular; II. Beyond questionable distinctions between autobiography, autofiction and testimonies, self-narratives may be defined interculturally (with help from the English-speaking world) as (predominantly reflexive) forms of life narratives and examples of life-writing; III. Autobiography and autofiction can’t file for divorce; IV. We should joyfully call for the end of [*La*] **Francophonie*, substitute what could be abbreviated as *LEF* (*littérature d’expression française*) to the unfortunate expression *littérature *francophone*, and/or play on semantic neutrality and signal the *Francophone imposture with a (typographical) *counter-sign*: **francophone*, **Francophonie*; V. The “culturality” inherent to self-narratives opens itself up to the question of minorities.

Keywords: self-narratives; culture; society; minorities; life narratives; life-writing

1. Proposition I : le récit de soi comme découverte de ce qui n'est pas le soi

Prenez le temps de quitter l'écran qui use vos yeux et votre esprit et regardez-vous dans un miroir : vous ne verrez pas seulement votre visage, vous verrez aussi ce qui est derrière vous, une pièce, un paysage, voire des personnages qui incarnent une culture inscrite dans un territoire et une histoire. Seules les photos du passeport sur fond blanc ne nous apprennent rien sur l'arrière-plan, l'arrière-soi, les lointains qui les environnent et les expliquent. Pages blanches : un ange passe. Fermez maintenant les yeux, et appréciez ce qui résonne et revient en vous comme une vie intérieure et une mémoire, et qui a quelque chose de vous et de ce paysage : un monde.

Le récit de soi n'est pas seulement réflexif. Dans le miroir qu'il tend se lit aussi un environnement, que ce soit un coin de mur qui porte des peaux du Grand Nord canadien, ou des photos d'une famille berbère célébrant un mariage. Avec ce miroir, le soi s'ouvre sur son horizon, ses lignes de fuites, ou qui sait sur le hasard et l'aventure (*cf.* Rego, et Colonna 2004 : 119). Au début du XIX^e siècle, le mot *description* était utilisé dans de très nombreux contextes scientifiques, à une période où une partie de la science était sans conteste beaucoup plus descriptive que cinquante ans plus tard ou maintenant. Il s'agit ici de montrer comment dans son lien avec le social et le culturel, toute une partie de l'écriture de soi, dans le coin du miroir, parle aussi des autres, du « milieu » (*cf.* Naouar, Rego), du « collectif », de la société, de la vie ou de la non-vie hors de soi. On a pu dire que l'autobiographie était un récit « rétrospectif » (Lejeune 1971 : 14). Oui, en règle générale, mais pas toujours (le présent de l'écriture domine en fait souvent le rétrospectif qui peut aller jusqu'à disparaître), et pas seulement (*cf.* encore Naouar). La recherche et/ou aventure autobiographique fonctionne aussi comme une sorte de rétroviseur à positions variables. Le monde entre dans le miroir. Même les vêtements renvoient à l'autre que le moi, à l'autre dans le moi. Le maquillage dénote une subculture, la coupe de cheveux une époque, subculture ou époque qui peuvent provoquer pause de lecture

et réflexion bien au-delà de l'individu présentant plus ou moins adroitement ce qu'il pense à tort ou à raison être son moi, ce qu'il veut être, devenir ou avoir été, dans une situation, un espace ou un temps donnés, dans le regard de l'autre (ce regard étant « réglé » plus ou moins arbitrairement par la situation de lecture).

2. Proposition II : définir interculturellement le récit de soi comme (cas particulier du) récit de vie

Ce recueil d'articles est interculturellement placé sous le signe du *life-writing* ou écriture de vie (dont le récit de vie est un sous-ensemble narratif), ceci pour éviter d'emprunter seulement certaines catégorisations (ainsi celles d'un Lejeune ou d'un Gasparini), catégorisations qui peuvent parfois, comme des œillères, enfermer la réflexion dans des voies prédéterminées (cf. Rego), mais aussi et surtout pour recentrer le moi sur les mondes et les sociétés qui le soutiennent et le (trans)portent. Le décalage culturel peut aider à penser : en prenant le point de vue de l'autre on apprend sur soi. Je rappelle ci-dessous la définition de l'écriture de vie par le groupe d'Oxford qui travaille sur le *life-writing*, définition que j'ai citée ailleurs avec ma traduction, dans un livre à paraître chez Passage(s).

Life-writing involves, and goes beyond, biography. It encompasses everything from the complete life to the day-in-the-life, from the fictional to the factual. It embraces the lives of objects and institutions as well as the lives of individuals, families and groups. Life-writing includes autobiography, memoirs, letters, diaries, journals (written and documentary), anthropological data, oral testimony, and eye-witness accounts. It is not only a literary or historical specialism, but is relevant across the arts and sciences, and can involve philosophers, psychologists, sociologists, ethnographers and anthropologists. (« What is Life-Writing ? »)

L'écriture de vie implique la biographie mais va au-delà d'elle. Elle englobe tout ce qui va de la vie entière à la journée de vie, de la fiction au factuel. Elle inclut vie des objets et des institutions aussi bien que vie des individus, des familles et des groupes. L'écriture de vie inclut autobiographie, mémoires, lettres, journaux intimes et autres journaux (écrits ou non), données anthropologiques, témoignages oraux et témoignages oculaires. Loin de n'être qu'un domaine particulier du champ littéraire ou historique, elle concerne l'ensemble des arts et des sciences, et peut impliquer des philosophes, des psychologues, des sociologues, des ethnologues et des anthropologues. (ma traduction)

Cette définition rappelle combien le récit de vie, sous-ensemble narratif de l'écriture de vie, est aussi de nature extra-littéraire et interdisciplinaire. Il informe la pratique des sciences sociales. Il n'est que de lire certains récits de vie même fragmentaires, condensés ou résumés pour mesurer que le récit de vie n'est pas exclusivement une catégorie littéraire, et que dans le même temps, alors qu'il est utilisé en sociologie qualitative (Pierre Bourdieu), en psychopathologie du travail (Christophe Dejours) ou dans la successivité d'un récit autobiographique qui ne prétend pas au statut d'œuvre littéraire (Wangari Maathai, Simone Veil), la littérature peut *faire revenance* dans le jugement d'un lecteur amené en lisant les ouvrages des auteurs ci-dessus à rêver à un quartier défavorisé, à une situation de travail, à une parcelle mal déboisée ou à telle femme courageuse qu'il a eu la chance de connaître. Et dans le croisement du souvenir et de la lecture peut surgir la littérature.

En outre, il faut pour le moins s'interroger sur le fait que souvent on (re)découvre un récit de vie qui, publié ou non auparavant, n'avait pas été originellement bâti pour être littéraire, et le devient ou l'est devenu avec de nouveaux lecteurs, une autre époque. Certes, un récit de vie non publié (ou non diffusé oralement), et dont le seul destinataire serait son auteur (journal, note biographique rapide, travail scolaire ou autre...), n'a de valeur littéraire que potentielle : pour que le jugement esthétique se fasse, il faut un partage et un accord, sur document en l'espèce. Au-delà, en tant que récit de vie, le récit de soi n'échappe pas à la représentation fondatrice du ou des traumas qui sèment, avec quelques temps de plénitude, le parcours de toute vie (*cf.* Defraeye, Ferri...).

3. Proposition III : de l'impossible divorce entre autobiographie et autofiction

Ceci peut être considéré comme un corollaire de la proposition II. Il est objectivement impossible de séparer totalement autobiographie et autofiction, de quelque manière qu'on les différencie. Mais on peut parler de dominante autobiographique ou autofictionnelle dans un texte donné, au sens où Roman Jakobson parlait de dominante

(Jakobson 1977 : 77). Dans certains cas l'autofiction est l'inconscient de l'autobiographie, quand elle n'est pas un jeu conscient et stratégique sur celle-ci, ou par exemple un aveu d'impuissance sur l'impossibilité de raconter complètement la vie. Dans certains cas encore l'autobiographie est l'inconscient de l'autofiction. En fait, il n'est pas de récit de vie véritablement achevé ou *achevable* et par conséquent, comme tout récit de vie, le récit de soi tend vers une incomplétude critique qui ne se résout que partiellement par l'analyse de la part « ouverte » ou (apparemment) entr'ouverte du récit (sinon du soi) donné. Difficile enfin de mesurer le degré de complétion ou d'ouverture d'un récit de soi, essentiellement *work in progress* même lorsqu'il se fait témoignage, et souvent conçu comme un piège ou une *detective story* inconclusive à l'intention du lecteur.

La mesure des dominantes et des résultats revient à la communauté des lecteurs. Il existe des outils pour distinguer entre autobiographie et autofiction (ainsi de la recherche de biographèmes), mais ils ne peuvent entièrement satisfaire au tracé d'une frontière qui ne saurait d'ailleurs, comme toute frontière, qu'être arbitraire. D'autre part, il faut tenir compte d'un certain nombre d'apories, dont la moindre n'est pas que le subjectif est ce qui est « incorrigible par autrui » (Descombes 2014 : 123). La mémoire aussi tend vers une opacité de laquelle surgissent des images, souvent image-écrans qui avec leurs (re)constructions cachent quelque chose de la « réalité » (même résiduelle) de l'événement auquel elles doivent une naissance bien souvent seconde. Et au bout du compte, si la différence entre perspectives autobiographique et autofictionnelle joue un rôle certain dans l'écriture comme dans la lecture, elle n'a pas d'impact sur le jugement esthétique qui est porté sur l'œuvre par le lecteur.

Il faudrait peut-être envisager d'analyser ce qui rapproche autobiographie et autofiction plutôt que ce qui les sépare. Hemingway, qui a joué avec le récit de soi dans nombre de ses romans, avait bien sondé la mine d'outils esthétiques et autres dont un auteur peut creuser les filons lorsqu'il rapproche ces deux champs : « Ce livre peut être tenu pour une œuvre d'imagination. Mais il est toujours possible

qu'une œuvre d'imagination jette quelque lueur sur ce qui a été rapporté comme un fait. » (Hemingway 1964 : 5 [Préface]).

4. Proposition IV : sur la fin de la *Francophonie

Corollaire : Que l'emploi du mot **francophone* et de ses dérivés constitue un assentiment coupable au colonialisme ou au post-colonialisme.

Démonstration : Que la *Francophonie est un colonialisme. Nombre des auteurs étudiés ici ne viennent pas de l'Hexagone. Par le plus grand des hasards, au moment où j'écris ces lignes, je vois des images de propagande officielle du « sommet » de la *Francophonie à Madagascar. Une mascarade à bien des égards, non pas du tout à cause des Malgaches, voire à cause de la situation de la plus grande partie de la population malgache, mais à cause de ce qu'est la *Francophonie aujourd'hui. Impossible de voir ces images sans me souvenir de mon passage à Madagascar voici un an, au milieu des inondations, en route vers Mayotte *surcolonisée* et les Comores amputées de Mayotte. Ou comment l'ancien colonisateur recolonise un pays supposément décolonisé. La forme dominante actuelle de la *Francophonie, machine (ou uniforme) de guerre commerciale et politique à laquelle (comme pour le colonialisme) on a trouvé des pseudo-justifications dérisoires reposant sur des illusions culturelles entretenues, ne vaut certainement pas les milliers de morts d'immigrés disparus en mer entre les Comores et Mayotte, pour ne parler que de ceux-là. En conséquence, l'expression *LEF* (littérature d'expression française) pourra remplacer ici l'expression *littérature *francophone* décidément trop marquée. La France représente encore aujourd'hui, et pour peut-être une cinquantaine d'années, le plus grand marché pour la *LEF*. Dire *LEF*, c'est clairement militer contre le mot et la notion de *Francophonie, mais on peut aussi dire, de façon plus neutre, *littérature d'expression française*, ou encore *littérature en langue française* (voir dans ce numéro le début du texte de Julien Defraeye). Le concours aux dénominations alternatives est ouvert. Ainsi pourquoi pas **francophone*, ne serait-ce que pour (tenter de) noter une simple neutralité sémantique hors idéologie et récupération (certaines

idéologies prétendument usées ou « finies » font parfois leur retour par l'instrumentalisation du culturel) ? Avec cette solution peut-être un peu plus acceptable, le signe typographique « * » deviendrait marqueur d'illusion idéologique ; dans la même veine, on pourrait aussi choisir les signes « ! », « ? » ou « / » (division), mais non pas « + », « - » ou « x » (multiplication). Parallèlement, et pour lever toute ambiguïté, il faudrait sans doute dire *littérature de France* et non pas *littérature française*, expression trop marquée elle aussi jusque dans les manuels qu'elle envahit, et les limitations et l'ostracisme qu'elle implique. Ou bien l'on pourrait dire clairement, si d'aventure l'on veut garder cette expression institutionnelle, que la *littérature française* n'est qu'une partie (toujours plus petite) de la *littérature en langue française*. Par ailleurs, on pourrait aller jusqu'à voir une absurdité dans l'opposition institutionnelle entre littérature française (ou littératures françaises) et littérature *francophone (ou littératures *francophones) ; le pluriel enlève un peu au scandale. Ainsi l'on pourrait soutenir que l'œuvre de J.M.G. Le Clézio, souvent considérée dans les différents médias comme un exemple de littérature française, est aussi à bien des égards une œuvre *francophone, pénétrée de la beauté et du souvenir de l'île Maurice qu'elle est en particulier, alors que celle de Marie Ndiaye, souvent considérée dans ces mêmes médias comme un exemple de littérature *francophone, est en fait plus française que *francophone. Faudrait-il dire *français plutôt que français, *France plutôt que France ? Mais *quid* du camembert et du vin *français, voire des *French fries ? Certes, les (jeux de) mots grincent et séparent, et là aussi la notion de dominante pourrait être utilisée. Mais ne vaut-il pas mieux enterrer et jeter aux oubliettes de l'histoire les mots et notions de *Francophonie/*francophone au-delà d'une stricte utilisation en linguistique, aussi longtemps qu'ils pourront être utilisés pour des desseins contestables, qu'il soient politiques, économiques ou culturels ? Je laisse ouverte la question de l'appellation contrôlée de « littérature-monde », qui pour diverses raisons me convainc peu mais eut (et a encore) le mérite de faire réagir à la nocivité inhérente à la notion de *Francophonie. De bons débats peuvent remplacer de mauvais mots, et sous ces mots des

desseins peu louables.

5. Présentation du collectif et proposition V : que la culturalité du récit de soi s'ouvre sur la question des minorités

Avec son miroir, le récit de soi ne fait voir qu'une partie de la société, et dans la durée et l'espace qui sont les leurs, son lecteur, son narrateur, voire son auteur, et tout un chacun, n'en voient aussi qu'une partie limitée ; et il y a la part du hasard, celle du jeu, celle du rêve, celle de l'aventure... Mais en s'entrelaçant avec le soi, cette partie de la société qui est « vue », aperçue ou entrevue, le définit aussi ; l'autre conditionne comme on sait la formation du moi, qui est d'abord social. Et avec les autres ce moi se pense comme constituant un groupe, et pourquoi pas une minorité, plutôt qu'une nation ou encore l'homme en général. Et l'Autre, l'étranger, devient partie de ce qu'il devient. Dans ces conditions, pourquoi ne pas donner d'abord la parole au monde, et dans le monde à (ce qu'on appelle communément) l'étranger, et dans un espace donné (zone géographique, politique, économique ou culturelle, nation, société, région, ville, ...) aux minorités ? Aux voix de celles et ceux qu'on appelle du beau mot d'« étrangers » ou de celles et ceux qui forment ce qu'on appelle les minorités, s'oppose le bruit de fond dominant et toujours audible du nationalisme et de *l'anti-minoritaire* sous toutes leurs formes : un univers où il est souvent difficile d'« entendre » les autres ou soi-même.

Dans ce numéro, l'ordre des articles a été déterminé ainsi. D'abord, le monde, et les articles sur les œuvres dans les langues les plus parlées par des locuteurs natifs (ici anglais, portugais) ; puis les articles sur les œuvres d'expression française, par zones culturelles, sans ordre particulier qui distingue ces zones, ici Québec, Maghreb, France. On regrettera l'absence de contributions sur l'Afrique subsaharienne, avenir des *francophonies : défaut certain de ce collectif, que ne peuvent réparer des références à la seule diaspora africaine (Defraeye). Ce sera on l'espère pour une autre fois.

5.1. Le récit de soi dans deux œuvres, des États-Unis au Portugal

Dans le microcosme franco-français, on oublie trop souvent les récits de soi publiés en d'autres langues, même si ces langues comptent plus de locuteurs que le français. Une contribution sur Paul Auster (Kochbati), inséparable de la grande métropole des minorités qu'est New York City, et une autre sur José Luis Peixoto et son regard sur les laissés pour compte de la société portugaise contemporaine (Rego), ne peuvent ici combler qu'une infime partie de ce vide :

- A. Mehdi KOCHBATI, « Altérité et écriture de soi dans l'œuvre mémorielle de Paul Auster »
- B. Vânia REGO, « L'écriture de soi au service de la construction du mythe de l'écrivain : le cas de José Luis Peixoto »

5.2. Récit de soi et critique de la société : le cas du Maghreb

L'ensemble des contributions portant sur le Maghreb a un « point fixe », pour reprendre une notion qui apparaît notamment chez Quinet ou chez Flaubert. Au Maghreb, le récit de soi, qu'il soit en français ou en arabe, a très souvent des enjeux collectifs et sociétaux qui sont fortement liés à la question essentielle de la liberté (ou du degré, ou encore de l'absence relative de liberté), et ces enjeux ont une importance capitale dans la situation actuelle. Qu'on pense à la condition féminine chez Djébar, Mosteghanemi et Mokeddem, et chez tous les auteurs considérés (Boualem Sansal inclus, comme Lisa Romain le montre ici) à l'histoire récente et aux changements qui affectent la société (*social change*). Dans ces récits, se regarder c'est aussi jeter un autre regard autour de soi, vers les autres, examiner sa position dans la culture et la société. Ce regard « élargi » sur soi implique un regard critique sur la société dans les quatre contributions qui suivent. La dernière requiert une justification si brève soit-elle : c'est un récit de soi ; c'est là son côté peu usuel dans le contexte de ce collectif. Cette insertion voudrait simplement illustrer ce que peut faire le récit de soi (ici incarné dans une version qui se donne plaisamment et partiellement comme didactique, la littérature didactique étant comme ailleurs très présente au Maghreb), ce dans un

contexte religieux où depuis Augustin d'Hippone jusqu'à aujourd'hui il a été, est encore souvent, et sera probablement longtemps un défi. Et en cela il peut servir à montrer l'impact de l'autofiction comme regard sur le soi mais aussi sur les cultures et sociétés d'aujourd'hui dans leur globalité décentrée, au-delà des seuls contextes occidentaux. On veut espérer qu'accompagnée de celle des autres articles sur le Maghreb la lecture de cette mini-autofiction pourra servir à illustrer et étayer ces derniers. Voici ce sous-ensemble :

- C. Nancy ALI, « La Vie comme fiction : le tournant autofictionnel dans la littérature féminine du Maghreb »
- D. Fizia MOKHTARI, « Autobiographie et transgression générique dans *Les hommes qui marchent*, *La Transe des insoumis*, et *Mes Hommes* de Malika Mokeddem »
- E. Lisa ROMAIN, « Une démythification de l'histoire algérienne : enjeux du récit de soi dans l'œuvre de Boualem Sansal »
- F. Jaafar HAMID, « Islam et mariage au Maroc ou le cri d'une auto-écriture »

5.3. Des Québécois aux Québécoises

Le néologisme « Québécoise » fut créé par Régine Robin dans son livre éponyme (Robin 1983). Depuis la multiplication des œuvres malencontreusement classées dans la catégorie dénommée de façon plus que questionnable « littérature [ou plus largement écriture] migrante », multiplication qui correspondait à une transformation profonde de la société québécoise, qui affirmait son multiculturalisme au moment même où celui-ci était remis en question par le gouvernement provincial de René Lévesque et de son Parti Québécois, l'entrelacement de cultures est peut-être ce qui se joue de plus important au Québec, comme le montrent deux contributions sur la transculturalité du récit de soi (Balint), et la profondeur des décalages culturels (Defraeye).

- G. Adina BALINT, « Déplacements transculturels et récits de soi contemporains au Canada francophone »

H. Julien DEFRAEYE, « Métafiction, figures du temps et interface langagière dans *Guyana* d'Élise Turcotte »

5.4. Retour en France : sortir le récit de soi du nombrilisme en l'arrimant à la notion de minorité

Comment se fait-il que dans un pays aussi divers que la France d'aujourd'hui, et alors que de nombreux experts reconnaissent l'inanité de l'ancien modèle assimilationniste dans la situation actuelle, les notions et questions de minorité(s) et de communauté(s) soient reléguées au second plan, y compris en termes juridiques ? N'est-ce pas là limiter le développement inévitable des communautés sociales et culturelles ? Et dans le cas des communautés « jeunes » (16-25 ans) et/ou « immigrées » (de la première et de la seconde génération ; voir la définition de ce mot et les statistiques correspondantes dans Héran 2015 : 7), comment peut-on fermer les yeux sur des parts si importantes de la population française (respectivement 12,7% en 2009 et 22% en 2015) ? Un pays où il ne fait bon ni d'être jeune ni d'être immigré mérite-t-il le nom qu'il se donne de patrie des droits de l'homme, et donne-t-il un espoir à ce qui en lui peut apporter un renouveau ? Tant et si bien qu'aujourd'hui en France être jeune et immigré, c'est être deux fois minoritaire ; et si l'on est aussi mal logé et éduqué c'est l'être quatre fois, et ainsi de suite. On peut aussi choisir sa minorité de prédilection, la revendiquer plutôt que la subir : ce serait sans doute un pas en avant.

On pourra lire dans la section sur la France trois articles qui portent (notamment) sur le récit de soi et la communauté juive ou philosémitique française, un quatrième centré sur le récit de soi et la communauté homosexuelle, et un cinquième qui s'interroge sur le récit de soi et les oubliés de la France supposément profonde (Naouar) – article qui fait écho à un autre dans le domaine portugais (Rego) :

- I. Rodrigo IELPO, « Fiction de la mémoire et création de la vie chez Georges Perec »
- J. Giulia FERRI, « Passé et présent dans *L'écriture ou la vie* de Jorge Semprun »

- K. Anicet M'BESSO, « L'autobiographie en question dans les œuvres d'Hélène Cixous »
- L. Simona JISA, « Dominique Fernandez : la méthode critique psychobiographique ou la fiction psychobiographique ? »
- M. Mohamed NAOUAR, « Vie réelle, vie mythifiée ou le subterfuge des *minuscules* chez Pierre Michon »

5. 5. Note finale sur l'ouverture fertile du récit de soi à la société et en son sein aux minorités

Certes, le récit de soi apporte un éclairage décisif sur la culture et la société d'où ce *soi* est issu. Comme sur une surface plane un point appelle un espace, le *local* individuel renvoie à quelque chose qui le dépasse, et qui n'est pas l'image illusoire et incertaine d'un *global* planétaire dominant et surimposé, mais la réalité d'un *local* ou d'un *relocalisé* collectifs et sociétaux : une société, une culture, une minorité bien identifiables. On a ici choisi de souligner la question des minorités et des cultures des communautés minoritaires. Car comment mieux mesurer la liberté dans une société donnée qu'en examinant les privations de liberté que subissent les minorités ? Qu'il s'agisse au Maghreb des femmes ou des nomades, en Europe des immigrés, de la communauté juive, de la communauté homosexuelle, ou encore de paysans de régions relativement oubliées par la globalisation (ici le Limousin ou l'Alentejo), au Canada des immigrés et des peuples autochtones, ces communautés offrent dans leurs diversités respectives des résistances qui sont constitutives de ce qu'elles sont en tant que communautés. Les résistances de ceux qui sont souvent oubliés, exilés, mis de côté. Ainsi la communauté juive issue de la diaspora, ici représentée par Auster, Cixous et Perec, continue-t-elle la belle et exemplaire histoire de résistance qui de l'Exode à la Shoah en passant par les pogroms et l'antisémitisme est la sienne, histoire si bien racontée par ailleurs dans d'innombrables textes depuis la Bible. Dans les récits de soi liés à la Shoah, le singulier, croisant l'universel, se transforme en destin, comme l'a si bien montré le « philosémite » qu'était Semprun (Semprun & CRIF : 2010). De Perec à Auster, de Michon à Peixoto, de Djébar à Cixous, beaucoup d'articles se

répondent et se complètent : des lectures transversales de ce numéro sont possibles, on retrouve des figures et des paysages familiers. Lire des récits de soi c'est aussi découvrir les parentés qui relient les êtres et les groupes sociaux.

Dans un monde soi-disant global (mais pour qui ?), le danger est que la réaction à la mondialisation (récemment accentuée) ou comme on voudra au globalisme se fasse en termes nationalistes ou selon d'autres vieilles grilles comparables, alors qu'au-delà des réactions individualistes légitimes (le moi est d'abord local), les réactions collectives qui comptent, et ouvrent sur l'avenir, sont en-deçà ou au-delà de l'espace national, et transcendent la vieille idée de frontière (cf. Balint). La contre-mondialisation ne doit pas être victime de l'erreur nationaliste, elle peut se faire transversalement, de façon dynamique et rhizomatique, elle est par nature transfrontalière et fondée sur les intérêts que partagent des communautés sociales et culturelles diverses. Le tissu que forment à partir d'espaces à l'origine privés les récits de soi ici étudiés nous dit quelque chose sur la nécessité de refonder des réseaux qui se conçoivent comme activement minoritaires. Pas plus que le corps le monde n'est plat. Fourmillement de différences qui s'entrecroisent et s'entrelacent, il est le lieu de ce qui a lieu : l'événement, l'individu, le soi, la vie.

Note

Je remercie les auteurs de leurs contributions, les *peer-reviewers* de leurs remarques, *LSMLL* d'avoir bien voulu accueillir ce dossier, et Anna Maziarczyk en particulier de sa bienveillante patience et de son travail rapide et précis sur ce numéro.

Bibliographie

- Colonna V. (2004) : *Autofiction & autres mythomanies littéraires*. Mayenne : Tristram.
- Demuyck C. (2009) : *France, ton atout « jeunes » : un avenir à tout jeune*, Rapport d'information du Sénat n° 436 (2008-2009), fait au nom de la Mission commune d'information jeunes, déposé le 26 mai 2009, URL : <https://www.senat.fr/rap/r08-436-1/r08-436-12.html>, consultée le 4/12/2016.
- Descombes V. (2014) : *Le parler de soi*. Paris: Gallimard, coll. « Folio essais ».
- Hemingway E. (1964) : *Paris est une fête* (A Moveable Feast), trad. M. Saporta. Paris : Gallimard.

- Héran F. (2015) : « L'immigration en France : des chiffres en débat », *L'immigration en France, Cahiers français* n° 385, Paris : La Documentation française, pp. 2-8.
- Jakobson R. (1977) : « La dominante », *Huit questions de poétique*. Paris : Éd. du Seuil, coll. « Points », 1977, pp. 77-85.
- Lejeune P. (1971) : *L'autobiographie en France*. Paris : Armand Colin.
- Robin R. (1983) : *La Québécoise*. Avec une postface de R. Robin. Montréal : XYZ, coll « Romanichels Poche ».
- Semprun J. & CRIF (2010) : « Intervention de Jorge Semprun : “Pourquoi je suis devenu philosémite” ». Compte-rendu de l'intervention de Jorge Semprun prononcée le 5 octobre 2010, lors d'une réunion de la Commission d'Études Politiques du CRIF (Comité Représentatif des Institutions Juives de France), URL : <http://www.lesamisdejorgesemprun.eu/crif.html>, consultée le 8/12/2016.
- « What is Life-Writing ? ». The Oxford Centre for Life-Writing, Wolfson College, Oxford University, URL : <https://www.wolfson.ox.ac.uk/what-life-writing>, consultée le 28/08/2016.